

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que ladite permission soit accordée et qu'un bail soit préparé en conséquence.

11.—De M. A. Ricard, au nom des cochers de place de la rue des Seigneurs à l'angle de la rue St-Antoine, demandant la permission de mettre leur kiosque (qui se trouve actuellement sur un terrain privé) sur la rue des Seigneurs, au Sud de la rue St-Antoine.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que ladite permission soit accordée, sujette à l'approbation de l'inspecteur de la Ville.

12.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit supplémentaire de \$10,000 soit affecté à la construction des trottoirs en bois.

13.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de la rue Sébastopol, à partir de la rue Favard jusqu'à la rue Leber.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Leclair, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts dans les rues suivantes:

Rue Amity, entre les rues Iberville et Chapleau;

Rue Beaubien, de la rue Labelle à 110 pieds vers l'Est;

Rue Dufferin, de la rue DeFleurimont à 300 pieds vers le Nord.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.



AVIS PUBLIC

Rôles de Perception des Taxes Personnelles, d'Affaires et de l'Eau.

AVIS est par les présentes donné que les évaluateurs de la Ville de Montréal ont complété le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et de l'eau pour tous les quartiers de la Ville, et qu'ils l'ont déposé en leur bureau, à l'Hôtel de Ville, où il pourra être vu et examiné par toutes personnes intéressées jusqu'au 10e jour du mois d'août prochain (1907).

Que lesdits évaluateurs s'assembleront en leur bureau, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., pour réviser ledit rôle et qu'ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription audit rôle savoir:

Les quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-André et Saint-Laurent, mardi, le 13ème jour du mois d'août prochain (1907);

Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Gabriel et Hochelaga, mercredi, le 14ème jour du mois d'août prochain (1907);

Les quartiers Est, Centre, Ouest et Saint-Henri, jeudi le 15ème jour du mois d'août prochain (1907);

Les quartiers Saint-Jacques, LaFontaine et Saint-Louis, vendredi, le 16ème jour du mois d'août prochain (1907);

Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, Sainte-Anne et Saint-Denis, samedi, le 17ème jour du mois d'août prochain (1907).

A. LANGEVIN,
Président.

J. HAMILTON FERNS,
Vice-Président.

P.-H. MORIN,
J.-T. DILLON,
L.-J. LAMONTAGNE,
WILLIAM EUARD,
WM.-G. OWENS,
R. FITZ-GIBBON,

Evaluateurs.

BUREAU DES EVALUATEURS,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 27 juillet 1907.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the said permission be granted, and that a lease be prepared accordingly.

11.—From Mr. A. Ricard, on behalf of cabmen of Seigneurs street, corner of St. Antoine, asking permission to place their kiosk (which is presently on private ground) on Seigneurs street, south of St. Antoine street.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That said permission be granted, subject to the City inspector's approval.

12.—*Resolved:* That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$10,000 be voted for wooden sidewalks.

13.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct by day work the Sebastopol street sewer, from Favard to Leber street.

14.—On motion of Ald. Leclair, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct by day work, sewers in the following streets:

Amity street, between Iberville and Chapleau;

Beaubien street, from Labelle to 110 feet eastwards;

Dufferin street, from De Fleurimont to 300 feet northwards.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.



PUBLIC NOTICE

Personal, Business and Water Taxes—Tax Roll.

NOTICE is hereby given that the assessors for the City of Montreal have completed the Roll of Personal, Business and Water Taxes for all the Wards of the City, and that the same is deposited at their office, at the City Hall, where it may be seen and examined by any person interested, until the 10th day of August next (1907).

That the said Assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 5 o'clock p.m., to revise said roll, and to hear and examine all complaints that may be brought before them, respecting any entry in such roll, viz:—

Ste. Cunégonde, St. Joseph, St. George, St. Andrew and St. Lawrence Wards, Tuesday, the 13th day of August next (1907);

St. Mary, Papineau, St. Gabriel and Hochelaga wards, Wednesday, the 14th day of August next (1907);

East, Centre, West and St. Henry Wards, Thursday, the 15th day of August next (1907);

St. James, LaFontaine and St. Louis Wards, Friday, the 16th day of August next (1907);

St. Jean-Baptiste, Duvernay, St. Ann's and St. Denis Wards, Saturday, the 17th day of August next (1907).

A. LANGEVIN,
Président.

J. HAMILTON FERNS,
Vice-Président.

P.-H. MORIN,
J.-T. DILLON,
L. J. LAMONTAGNE,
WILLIAM EUARD,
WM. G. OWENS,
R. FITZ-GIBBON,

Assessors.

ASSESSORS OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 27th July, 1907.